

Tunis, 21 février 2011

COMMUNIQUE DE PRESSE

La Banque Centrale de Tunisie (BCT) porte à la connaissance du public que les sommes d'argent réceptionnées au Palais de Sidi Dhrif, samedi 19 février 2011 et totalisant plus de 41 millions de dinars (41.225.881.535 millimes) se répartissent en 22.640.167.790 millimes tunisiens et la contre valeur de 18.585.713.745* millimes en devises étrangères se répartissant comme suit :

- 8.062.670 euros soit la contre valeur de 15.575.465.906 millimes
- 2.099.324 dollars américains soit la contre valeur de 2.990.906.903 millimes
- 3.400 dollars canadiens soit la contre valeur de 4.868.460 millimes
- 60 francs suisses soit la contre valeur de 88.704 millimes
- 325 livres sterling soit la contre valeur de 738.660 millimes
- 300 livres égyptiennes soit la contre valeur de 72.701 millimes
- 46 Ryals saoudiens soit la contre valeur de 17.284 millimes
- 14.900 liras turques soit la contre valeur de 13.439.290 millimes
- 122.000 liras libanaises soit la contre valeur de 115.837 millimes

La vérification par les services concernées de la Banque Centrale de Tunisie (BCT) de l'authenticité des billets de banques étrangères (devises), effectuée en présence de deux représentants de la Commission nationale d'enquête sur les affaires de corruption et de malversation, ont fait ressortir qu'une liasse de billets de 100 dollars américains comportait un faux billet de 100 dollars et deux billets de 10 dollars, au lieu de 100 dollars.

-
- Ces chiffres ont été déterminés par référence au cours moyen inter-bancaire des devises contre dinars tunisiens, en date du 17 février 2011

Ainsi, le montant total des billets en dollars américains s'est établi à 2.099.324 dollars. A cet égard, il y a lieu de signaler que la majorité des billets étrangers proviennent de banques étrangères (installées à l'étranger), comme en atteste le cachet de la banque apposé sur les liasses de ces billets.

Quant aux billets en dinars tunisiens, la vérification de leur authenticité et de leur nombre suit actuellement son cours.

Par ailleurs, il y a lieu de noter que ceux-ci comportent dans leur majorité la mention « Banque Centrale de Tunisie » sur la bande les enveloppant et ce, conformément aux procédures d'usage appliquées à toutes sommes provenant des caisses de la BCT.

Les billets récupérés au palais de Sidi Dhrif, proviennent de quatre sources, à savoir :

- Des retraits effectués directement auprès de la BCT, suite à la présentation d'ordres de retrait provenant de la Trésorerie générale de la république tunisienne au profit de la Présidence de la république
- des échanges de billets de banques usagés sous formes de coupures de 10, 20 ou 30 dinars par des billets neufs de 50 dinars,
- des opérations de change de billets étrangers (devises) présentés par les services de la présidence contre dinars tunisiens,
- des retraits effectués auprès des banques de la place. Il y a lieu de signaler que les banques s'approvisionnent en billets de banques, soit directement, auprès de la BCT auquel cas, les liasses portent la mention « Banque Centrale de Tunisie », soit, indirectement, par le biais de la société « Inter Bank Services (IBS) », spécialisée dans le transport de fonds, auquel cas les liasses portent la mention « IBS».

Enfin, la BCT précise que toutes les opérations effectuées directement auprès d'elle selon l'une des modalités précitées seront cernées au cours de la période à venir et feront l'objet d'un rapport circonstancié qui sera adressé à la Commission nationale d'enquête sur les affaires de corruption et de malversation.